

## Compte-Rendu de la CCP

du 6 décembre 2011

**PNT RIN**

---

Actualités.....	2
Promotions de PNT B en PNT A.....	3
Promotions de RIN 1ère en RIN Hors Catégorie.....	4
Inscriptions en A+.....	4
Promotions de RIN Hors Catégorie en RIN Catégorie Exceptionnelle.....	5
Promotions de RIN Catégorie Exceptionnelle à RIN Échelon Spécial.....	5

## ACTUALITÉS

La séance s'ouvre à 9 h30 et FO fait la déclaration préliminaire suivante :

L'austérité imposée par le gouvernement depuis plusieurs années n'a fait que s'accélérer ces dernières semaines et ce sont encore les salariés qui devraient en faire les frais :

- taxes sur les complémentaires santé,
- contribution sociale généralisée,
- aggravation de la contre-réforme des retraites,
- augmentation des impôts (impôts sur le revenu et TVA),
- perte de pouvoir d'achat, de prestations sociales,
- détérioration et remise en cause encore accentuées des services publics et des services de santé (RGPP),

autant de mesures que **FORCE OUVRIÈRE** condamne et dont nous demandons l'abandon.

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, l'austérité constitue une triple erreur, un triple danger :

- elle menace l'activité économique et l'emploi, faisant glisser l'économie vers la récession,
- elle accentue les inégalités sociales et veut faire payer aux travailleurs une crise dont ils ne sont pas responsables,
- elle sape les principes républicains et les droits sociaux.

Pour **FORCE OUVRIÈRE**, l'austérité, est inacceptable.

En ne s'émancipant pas des marchés financiers, en s'inscrivant dans la dictature de la dette, les gouvernements fragilisent la démocratie et l'Union européenne s'affiche aujourd'hui de plus en plus comme une contrainte restrictive, le dumping et la régression l'emportant sur la solidarité et le progrès.

**Et ce n'est pas la politique salariale menée, notamment la poursuite du gel du point d'indice de la Fonction publique, qui alimentera le moteur de la croissance !**

La dernière oukase gouvernementale en date, imposant le jour de carence aux fonctionnaires, augure mal de la volonté réelle des pouvoirs publics de miser sur le renouveau du dialogue social.

Ainsi au nom de « l'équité », c'est sans aucun débat, sans aucune discussion autrement que par surprise, que le gouvernement a décidé d'instaurer une journée de carence aux fonctionnaires (ou quand « équité » veut dire « *tous socialement plus fragilisés* », à commencer par ... les malades !).

De même, dans sa volonté de faire payer la crise aux salariés malades, le gouvernement imagine maintenant un dispositif de baisse des indemnités maladie pour les salariés dont la rémunération est supérieure à 2.600 euros brut par mois après avoir échouer dans sa velléité d'instaurer un quatrième jour de carence.

Communiquant au delà sur les prétendues fraudes aux régimes sociaux pour ignorer les vrais fraudeurs !

Les salariés malades ou la fraude sociale organisée par certains patrons et qui représente, par le « travail dissimulé », un manque dans les caisses d'environ 15 milliards d'euros par an, mais celui-là on n'en parle pas ?

Quand l'État lui-même n'est pas de ces patrons-voyous (le ministère de la Justice lui-même n'échappe pas à la critique), pas plus que le notre au travers de l'écèlement des heures que des milliers d'agents sont contraints d'effectuer pour parer aux effets de la RGPP ou du non

paiement des heures supplémentaires dont la correction avait pourtant été annoncée au début de la mandature qui s'achève...

Quand on se souvient qu'il aura fallu la crise des subprimes pour que le principe de leur instauration en France soit abandonné par ses adeptes de 2007.

Quand on se souvient que c'est le modèle social français qui a, plus que partout ailleurs, limité les effets de cette crise à l'égard des salariés et des usagers du Service public de ce pays.

Et qu'aujourd'hui c'est par son démontage, morceau par morceau, que l'ensemble de cette mosaïque sociale est fragilisée.

**Quel augure pour la suite au moment où nous engageons maintenant le renouveau du dialogue social conformément aux accords de Bercy que **FORCE OUVRIÈRE** se félicite de ne pas avoir signés.**

Comme si tout cela n'était pas suffisant, l'administration ajoute des contraintes supplémentaires aux personnels non-titulaires RIN

En matière de salaire et de régime indemnitaire, les dossiers majeurs restent la revalorisation du point d'indice et du régime indemnitaire car celui-ci reste de faible niveau.

**FORCE OUVRIÈRE** est longuement intervenu pour dénoncer l'exclusion inadmissible des non titulaires constatée dans les bénéficiaires de la prime de restructuration de service.

**FORCE OUVRIÈRE** a démontré que les non titulaires sont concernés par les mêmes contraintes, qu'ils subissent les mêmes désagréments et parfois souffrances que les fonctionnaires.

C'est pourquoi **FORCE OUVRIÈRE** se félicite d'avoir été entendu sur l'intégration des non titulaires dans le dispositif.

Dans le domaine des promotions, malgré les efforts constatés **FORCE OUVRIÈRE** considère toujours que les taux de promotion sont insuffisants et qu'ils doivent être améliorés.

En réponse la présidente, Mme THORIN indique qu'il ne lui est pas possible de répondre sur la revalorisation des points d'indice mais annonce une réunion en janvier 2012 sur le thème des régimes indemnitaires avec les représentants des Organisations syndicales.

Par ailleurs, la présidente invite les OS à proposer dans les 15 jours, 2 titulaires et 2 suppléants pour participer à 2 commissions : l'une statuant sur la reconnaissance des accidents de travail et une éventuelle réforme de l'agent, l'autre concernant l'évolution des textes statutaires des RIN.

Les représentants FO feront acte de candidature

## PROMOTIONS DE PNT B EN PNT A

Au titre de l'année 2012

NOM	Prénom	Service	Observation
GIUDICI	Marinette	DIRIF	
PACOUX	Christian	DREAL PACA	
GOURMELIN	Françoise	DRIEA-DRIF	

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Observation</b>
LAFONTAINE	Luc	DRIEA-DRIF	Sous réserve de conditions de positionnement d'adjoint
CHAUVET	Catherine	DRIEA-DRIF	Sous réserve de conditions de positionnement d'adjoint
DELTRUC	Bernard	DDT 95	<b>Liste complémentaire</b> et sous réserve d'être chef de projet

### PROMOTIONS DE RIN 1ÈRE EN RIN HORS CATÉGORIE

Au titre de l'année 2012

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Observation</b>
BERGER	Annabelle	CGDD	
JAQUIER	Jean-Claude	Permanent syndical	
JOUVE	Lily	DGALN	
COLAS	Sébastien	CGDD	
GELLY	Daniel	DDTM 34	

### INSCRIPTIONS EN A+

Au titre de l'année 2012

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Observation</b>
BEAULIEU-MILISAVLJEVIC	Diana	SG-DAEI	Suite à mobilité
FAVIER	Eric	ENTPE	Suite à mobilité
KONATE	Aenza	DGITM	Suite à mobilité
RUNGETTE	Denis	DREAL Basse-Normandie	
TALIBAT-NIASSOU	Chantal	DRIEA	
CERUTTI	Jean-Marie	MILOS	
BERCARU	Gabriel	DGAC	
SIEFFER	Nicole	DDT 54	Sous réserve de passage en comité de domaine

## PROMOTIONS DE RIN HORS CATÉGORIE EN RIN CATÉGORIE EXCEPTIONNELLE

Au titre de l'année 2012

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Observation</b>
BIÉGBEDER	Gérard	SETRA	
BLASER	Jocelyne	DREAL Midi-Pyrénées	
CARTERON	Michel	DREAL Franche-Comté	
SAPPIN	Françoise	SG	
JUNG	Christian	SN 59	
PINARD	Agnès Marie	CVRH Paris	
MATTHIEU	Gérard	DDTM 59	
HUGUES	Danielle	ENSA Paris La Villette	
BERTHIER	Isabelle	DGALN	
PESQUET	Liliane	DGITM	Sous réserve de fournir justification de 12 années en catégorie A de la FP

## PROMOTIONS DE RIN CATÉGORIE EXCEPTIONNELLE À RIN ÉCHELON SPÉCIAL

Au titre de l'année 2012

<b>NOM</b>	<b>Prénom</b>	<b>Service</b>	<b>Observation</b>
BRINBAL	Catherine	DRIHL	
LE GOFF	Claude	DGITM	
BRUN	Gérard	CGDD	
JACQUET MONTSARRAT	Hélène	DATAR	
SITRUK	Nicole	MIQCP	
SAINT ELOI	Jean Pierre	DREAL Haute Normandie	
DELANNAY	André	DRIEA	

La séance est levée à 18H20.

## Vos élus à la CCP

Noël CUBBEDU Tel 03 80 63 13 38 [noel.cubbedu@cote-dor.gouv.fr](mailto:noel.cubbedu@cote-dor.gouv.fr)

Jean-Pierre LANCELOT Tél 02 32 29 62 10 [jean-pierre.lancelot@eure.gouv.fr](mailto:jean-pierre.lancelot@eure.gouv.fr)

## Syndicat National

Permanence FO-PETULTEM

Tel 01.40.81.24.20

Fax 01.40.81.24.13

---

## Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.  
Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM :

PRENOM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

**SN FO-PETULTEM**

**MEDDTL - Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche  
92055 - Paris La Défense Cedex 04**